



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 10 SEPTEMBRE 2018 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, président
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1
Alice Dignard, Conseillère - District no 2
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4
Katy Duclos, Conseillère - District no 5
François Girard, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.3 Adoption - Règlement général 693 - Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec saison 2018-2019
- 2.4 Adoption - Règlement d'emprunt 687 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 725 210 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux et l'acquisition de biens prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) 2018 2020
- 2.5 Autorisation de mandat - Mandat de vérification comptable annuelle de la Municipalité 2018-2020
- 2.6 Adoption - Mutuelle de prévention - Santé et sécurité au travail - Groupe Conseil NOVO SST

3. Direction générale

- 3.1 Engagement - Secrétaire-réceptionniste - Temps plein
- 3.2 Engagement - Personnel étudiant saisonnier - Surveillant de plateaux et de sauveteur pour la session automne 2018
- 3.3 Engagement - Secrétaire-réceptionniste - Temps partiel
- 3.4 Engagement - Technicien génie civil



4. Travaux publics

- 4.1 Adoption - Règlement d'emprunt 694 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 37 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin des Cèdres
- 4.2 Adoption - Règlement d'emprunt 695 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 31 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin des Monts
- 4.3 Adoption - Règlement d'emprunt 696 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 98 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin de la Rampe et de la première partie du chemin de la Coulée
- 4.4 Adoption - Règlement d'emprunt 697 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 58 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin du Ravin
- 4.5 Adoption - Règlement d'emprunt 698 - Règlement décrétant un emprunt d'un montant maximum de 47 000 \$ pour l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot nécessaire à la réalisation du rond de virée du chemin du Buisson
- 4.6 Adoption - Règlement d'emprunt 699 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 113 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des parties de lots nécessaires à la réalisation du rond de virée du chemin du Canton
- 4.7 Adoption - Règlement d'emprunt 700 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 40 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de la partie de lot nécessaire au prolongement du chemin des Pentes

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Autorisation de signature - Entente intermunicipale concernant le prêt d'équipement dans le cadre du PLIU
- 5.2 Adoption - Protocole local d'intervention d'urgence

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Autorisation de mandat - Recommandation sur les orientations visant à définir des critères architecturaux à appliquer aux futures constructions sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport
- 8.2 Dérogation mineure - 2018-20019 - 32 chemin du Barrage

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h 01.



277-2018

1.2 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après, et ce, au moins 72 heures avant l'ouverture de cette séance ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

9.1 Adoption - Statut de certains employés du Service de la protection contre l'incendie

9.2 Adoption - Mandat - Procédures judiciaires pour harcèlement et intimidation des administrateurs municipaux par un citoyen

Modifier le titre du point 2.5 pour lire : Mandat de vérification comptable annuelle de la Municipalité 2018-2021

Retrait à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

3.3 Engagement - Secrétaire-réceptionniste - Temps partiel

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

278-2018

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 27 août 2018

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Aucune

Dépôt

Aucun

Information

Aucune



1.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 08, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

- 1- Mme Johanne Boilard demande s'il est possible d'avoir un endroit à Lac-Beauport pour des glissades comme il y avait au Golf.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il note sa demande et attendra les réactions du propriétaire du Golf.
- 2- M. Louis Blais demande s'il est possible d'obtenir des intersections surélevées sur le chemin du Tour-du-Lac Sud comme celles aménagées sur le chemin du Tour-du-Lac Nord pour réduire la vitesse et d'intervenir sur le bruit des motos.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il étudiera cette suggestion et qu'il demandera à la Sureté du Québec de faire des opérations radar et sur le bruit.
- 3- Mme Audrey Lemelin demande quand et quelle action la Municipalité va entreprendre pour les puits détériorés par les travaux de dynamitage du secteur mont Cervin.
RP : Monsieur le maire mentionne que l'entrepreneur va les dédommager et dans le cas contraire, la Municipalité le fera elle-même et retiendra les sommes à l'entrepreneur.

Fin de la période de questions à 19 h 16.

279-2018

2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois d'août 2018, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois d'août 2018 totalisant une somme de 450 707,93 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois d'août 2018 et les invite à le consulter.

280-2018

2.3 Adoption - Règlement général 693 - Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec saison 2018-2019

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert



ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 693 - Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec saison 2018-2019.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

281-2018

2.4

Adoption - Règlement d'emprunt 687 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 725 210 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux et l'acquisition de biens prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) 2018-2020

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt 687 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 725 210 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux et l'acquisition de biens prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) 2018-2020.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

282-2018

2.5

Autorisation de mandat - Mandat de vérification comptable annuelle de la Municipalité 2018-2021

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à mandater Malette pour « mandat de vérification comptable annuelle de la Municipalité 2018-2021 » pour un montant maximum de 74 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

283-2018

2.6

Adoption - Mutuelle de prévention - Santé et sécurité au travail - Groupe Conseil NOVO SST

ATTENDU QU' une mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail, ci-après appelée la « Mutuelle » nous est proposée par l'entremise de Groupe Conseil Novo SST en vertu de l'article 284.2 de la Loi sur les accidents de travail et les maladies



professionnelles;

ATTENDU QUE l'adhésion à la Mutuelle permet à la Municipalité d'améliorer son système de gestion ainsi que sa performance en santé et sécurité du travail;

ATTENDU QUE la Municipalité désire profiter des avantages en adhérant à la Mutuelle.

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur François Girard
ET RÉSOLU :

Que les administrateurs ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits, que l'entente projetée avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2019 soit acceptée telle que rédigée, et que Groupe Conseil Novo SST, soit autorisé à signer cette entente pour et au nom de la municipalité ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la municipalité.

Que la Municipalité autorise le maire ou le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires à la participation de la Municipalité à la Mutuelle.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

284-2018

3.1 Engagement - Secrétaire-réceptionniste - Temps plein

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 9 octobre 2018, Madame Karine Gauthier à titre de secrétaire-réceptionniste à l'échelon 7 des conditions salariales avec une reconnaissance de 3 année(s) d'ancienneté au 1^{er} janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

D'autoriser Mme Gauthier à prendre un congé sans solde de deux semaines en 2019 en compensation à l'absence de vacances à la première année d'embauche.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

285-2018

3.2 Engagement - Personnel étudiant saisonnier - Surveillant de plateaux et de sauveteur pour la session automne 2018

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Guy Gilbert



APPUYÉ par Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

De procéder à l'engagement de l'étudiant suivant, pour la session automne/ hiver 2018, au poste et à l'échelon décrits ci-après, et ce, jusqu'au 15 janvier 2019.

Noms	Postes étudiants	Horaire	Échelon
Isaac Boissonneault *	Surveillant de plateaux et Sauveteur	T-partiel Variable	1

Les personnes annotées d'une étoile (*) peuvent être attirées à d'autres tâches et seront rémunérées selon l'échelle salariale attribuée à ces tâches.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.3 Engagement - Secrétaire-réceptionniste - Temps partiel

Ce point a été retiré de l'ordre du jour et non discuté en séance.

286-2018

3.4 Engagement - Technicien génie civil

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 11 septembre 2018, Dimitri Papadeas à titre de « Technicien génie civil » temporaire à l'échelon 5 des conditions salariales, et ce, jusqu'au 14 décembre 2018. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

287-2018

4.1 Adoption - Règlement d'emprunt 694 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 37 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin des Cèdres

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt 694 Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 37 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin des Cèdres.



Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

288-2018

4.2 Adoption - Règlement d'emprunt 695 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 31 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin des Monts

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt 695 Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 31 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin des Monts.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

289-2018

4.3 Adoption - Règlement d'emprunt 696 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 98 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin de la Rampe et de la première partie du chemin de la Coulée

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt 696 Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 98 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin de la Rampe et de la première partie du chemin de la Coulée.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

290-2018

4.4 Adoption - Règlement d'emprunt 697 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 58 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin du Ravin

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le



mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt 697 Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 58 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin du Ravin.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

291-2018

4.5 Adoption - Règlement d'emprunt 698 - Règlement décrétant un emprunt d'un montant maximum de 47 000 \$ pour l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot nécessaire à la réalisation du rond de virée du chemin du Buisson

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt 698 Règlement décrétant un emprunt d'un montant maximum de 47 000 \$ pour l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot nécessaire à la réalisation du rond de virée du chemin du Buisson.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

292-2018

4.6 Adoption - Règlement d'emprunt 699 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 113 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des parties de lots nécessaires à la réalisation du rond de virée du chemin du Canton

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt 699 Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 113 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des parties de lots nécessaires à la réalisation du rond de virée du chemin du Canton.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



293-2018

4.7 Adoption - Règlement d'emprunt 700 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 40 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de la partie de lot nécessaire au prolongement du chemin des Pentes

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt 700 Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 40 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de la partie de lot nécessaire au prolongement du chemin des Pentes.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

294-2018

5.1 Autorisation de signature - Entente intermunicipale concernant le prêt d'équipement dans le cadre du PLIU

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Entente intermunicipale concernant le prêt d'équipement dans le cadre du Protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

295-2018

5.2 Adoption - Protocole local d'intervention d'urgence

ATTENDU les recommandations de la direction générale et du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire,

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter le Protocole local d'intervention d'urgence de la MRC de La Jacques-Cartier.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



296-2018

8.1 Autorisation de mandat - Recommandation sur les orientations visant à définir des critères architecturaux à appliquer aux futures constructions sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport

ATTENDU les recommandations du comité consultatif d'urbanisme et de madame la conseillère Alice Dignard;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser le comité consultatif d'urbanisme à poursuivre ses travaux visant à définir des critères architecturaux à appliquer aux futures constructions sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport et de proposer des principes, des critères et des mécanismes de contrôle.

De faire rapport de ce mandat au conseil municipal pour le 24 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

297-2018

8.2 Dérogation mineure - 2018-20019 - 32 chemin du Barrage

ATTENDU QUE les impacts importants de cette dérogation mineure sur les infrastructures municipales et leurs entretiens ;

ATTENDU QUE les services municipaux n'ont pas évalué ces impacts et doivent faire recommandations au conseil ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

Reporter la demande de dérogation mineure 2018-20019 du 32, chemin du Barrage à la séance du 2 octobre 2018 à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

298-2018

9.1 Adoption - Statut de certains employés du Service de la protection contre l'incendie

ATTENDU QUE l'École nationale des pompiers du Québec a transmis à la Municipalité certaines informations concernant la situation de certains de nos officiers du Service de la protection incendie;

ATTENDU QUE les dispositions du Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal obligent la Municipalité à modifier le statut et/ou les tâches de certains employés;

ATTENDU QUE la direction du Service de la protection contre l'incendie a procédé à l'étude de différents dossiers et a communiqué au conseil ses recommandations;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Hélène Bergeron
ET RÉSOLU :



QUE le conseil entérine les mesures recommandées par le directeur du Service de la protection contre l'incendie à l'égard de l'ensemble des employés visés;

QUE le conseil mette fin aux fonctions de lieutenant de Monsieur Daniel Girard à compter du 10 septembre 2018 ;

QUE le conseil nomme monsieur Daniel Girard, à compter du 10 septembre 2018 à titre d'apprenti, suivant l'article 3 du Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal;

QUE la Municipalité de Lac-Beauport procède, via la direction du Service de la protection contre l'incendie, à tous les gestes ou actes de nature administrative permettant de donner plein effet à la présente résolution.

D'autoriser le maire et le directeur général à signer toute entente intermunicipale ou tout contrat d'embauche temporaire (occasionnel) en vue d'assurer le Service de la protection contre l'incendie sur le territoire.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

299-2018

9.2 Adoption - Mandat - Procédures judiciaires pour harcèlement et intimidation des administrateurs municipaux par un citoyen

ATTENDU QUE ce conseil juge opportun de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser le harcèlement et les tentatives d'intimidation dont sont victimes actuellement certains administrateurs municipaux;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

Mandater Lavery, avocats, pour entreprendre toutes procédures judiciaires utiles pour faire cesser le harcèlement et les tentatives d'intimidation dont sont victimes actuellement certains administrateurs municipaux.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 19 h 45, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

Aucune question

Fin de la période de questions à 19 h 45.



11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 19 h 45.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Août 2018

LISTE DES COMPTES A PAYER			
AOÛT 2018			
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
ASS. DIR. GÉNÉ. MUNICIPALITÉS DU QC	2018-09-11	25473	919.80 \$
ASS. PICKLEBALL DES CHUTES	2018-09-11	25474	45.53 \$
AUDIO CINE FILMS INC.	2018-09-11	25475	662.26 \$
BERNARD JONATHAN	2018-09-11	25476	1 000.00 \$
BRENTAG CANADA INC.	2018-09-11	25477	754.23 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2018-09-11	25478	4 034.48 \$
C.A.U.C.A.	2018-09-11	25479	144.87 \$
CLARKE-DUCLOS CEDRICK	2018-09-11	25480	1 000.00 \$
DLT ARPENTEURS-GÉOMÈTRE	2018-09-11	25481	632.36 \$
ECOLE NATIONALE DES POMPIERS	2018-09-11	25482	217.93 \$
ECHOVERT ENTRETIEN PAYSAGER	2018-09-11	25483	321.93 \$
EDITIONS PETITE MINE	2018-09-11	25484	532.61 \$
EDITIONS YVON BLAIS	2018-09-11	25485	37.38 \$
ENTREPRISES PNP INC. (LES)	2018-09-11	25486	16 063.90 \$
FERTI-SOL ENR.	2018-09-11	25487	18 159.97 \$
FOND.DES POMPIERS DU QC POUR GRAND-BRULÉ	2018-09-11	25488	377.63 \$
GAUDY STEVE, BEAULIEU JENNYFER	2018-09-11	25489	1 000.00 \$
GIGUERE MAXIME	2018-09-11	25490	1 000.00 \$
GROUPE BC2	2018-09-11	25491	2 526.58 \$
LAFRANCE DAVE	2018-09-11	25492	1 000.00 \$
LAVERY, DE BILLY, AVOCATS	2018-09-11	25493	6 964.39 \$
MARCHAND S. MAXIME	2018-09-11	25494	1 000.00 \$
MINISTRE DES FINANCES	2018-09-11	25495	3 330.00 \$
MULTI-PIERRES INC.	2018-09-11	25496	258.70 \$
MUN. CANTONS-UNIS STONEHAM	2018-09-11	25497	16 533.57 \$
PRODUCTIONS ATLAN INC. (LES)	2018-09-11	25498	3 850.10 \$
QUB ULTIMATE	2018-09-11	25499	25.00 \$
SONORISATION DELTA ÉCLAIRAGE LTÉE	2018-09-11	25500	4 478.28 \$
STANTEC EXPERT CONSEIL	2018-09-11	25501	12 072.38 \$
STGM ARCHITECTES ASS.	2018-09-11	25502	13 509.56 \$
ST-ONGE MATHIEU, LAROCHE AUDREY	2018-09-11	25503	1 000.00 \$
UNION MUNICIPALITES DU QUEBEC	2018-09-11	25504	35.57 \$
BRETON SABRINA	2018-09-11	402972	800.00 \$
BOIVIN & GAUVIN INC.	2018-09-11	402973	467.38 \$
AIR LIQUIDE CANADA	2018-09-11	402974	246.47 \$
AKIFER	2018-09-11	402975	878.98 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2018-09-11	402976	429.01 \$
ANTONIO MOREAU (1984) LTÉE	2018-09-11	402977	711.13 \$
AREO-FEU LTEE	2018-09-11	402978	4 841.84 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	2018-09-11	402979	1 349.75 \$
ASSAINI-CONSEIL	2018-09-11	402980	1 034.78 \$
BON-AIR SD REFRIGERATION	2018-09-11	402982	891.06 \$
BOUCHARD-LAMONTAGNE OLIVIER	2018-09-11	402983	28.74 \$
BOULET DÉPÔT	2018-09-11	402984	354.56 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2018-09-11	402985	380.62 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2018-09-11	402986	45.49 \$
CENTRE TECHNIQUE GILCO	2018-09-11	402987	644.13 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
CLOTURES UNIVERSELLES INC.	2018-09-11	402988	2 178.78 \$
CLOUTIER MARILOU	2018-09-11	402989	140.00 \$
CONSTRUCTION SRB	2018-09-11	402991	433.84 \$
COTE FLEURY INC.	2018-09-11	402992	806.17 \$
COTE-ALLARD MARIANNE	2018-09-11	402993	63.12 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2018-09-11	402994	220.83 \$
DESCHAMPS IMPRESSION INC.	2018-09-11	402995	5 915.47 \$
DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS INC.	2018-09-11	402996	222.56 \$
DESJARDINS AUTO COLLECTION	2018-09-11	402997	1 696.00 \$
DICOM EXPRESS	2018-09-11	402998	101.95 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2018-09-11	402999	11 198.98 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2018-09-11	403000	965.79 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2018-09-11	403001	1 166.23 \$
ENTREPRISES TREMA (LES)	2018-09-11	403002	2 668.00 \$
ENTREPRISES FORASPEC 2016 INC. (LES)	2018-09-11	403003	5 031.36 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	2018-09-11	403004	4 342.60 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	2018-09-11	403005	66 689.29 \$
GENIE PLUS	2018-09-11	403006	7 329.66 \$
GODIN CHRISTIAN	2018-09-11	403007	22.98 \$
GRAPHICA IMPRESSSION LTEE	2018-09-11	403008	471.40 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2018-09-11	403009	248.38 \$
GROUPE SECURI-SPORT	2018-09-11	403010	262.83 \$
GROUPE ALTUS LTEE	2018-09-11	403011	57.49 \$
GSI ENVIRONNEMENT	2018-09-11	403012	5 677.45 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	2018-09-11	403013	1 969.80 \$
IBS SÉCURITÉ	2018-09-11	403014	367.92 \$
IMPRESSION COULEUR	2018-09-11	403015	331.13 \$
JOLIN, MARTIN	2018-09-11	403016	3 218.20 \$
LABRECQUE RICHARD	2018-09-11	403017	105.89 \$
LACHANCE SABRINA	2018-09-11	403018	136.94 \$
LANGLOIS AVOCATS	2018-09-11	403019	53 179.54 \$
LAVAL CONSTRUCTION	2018-09-11	403020	15 891.04 \$
LBCYCLE INC.	2018-09-11	403021	9 198.00 \$
LEFEBVRE EMILIE	2018-09-11	403022	60.00 \$
LEQEL	2018-09-11	403023	5 633.78 \$
L.E.Q. LTEE	2018-09-11	403024	856.56 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2018-09-11	403025	205.23 \$
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ	2018-09-11	403026	90.15 \$
LINDE CANADA LTÉE 15687	2018-09-11	403027	111.51 \$
LOCATION SAUVAGEAU INC.	2018-09-11	403028	3 078.43 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	2018-09-11	403029	1 065.04 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	2018-09-11	403030	646.22 \$
MERLIN, MICHEL	2018-09-11	403031	600.00 \$
MOBILIER DE BUREAU MBH	2018-09-11	403032	720.20 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	2018-09-11	403033	16 787.48 \$
NEGOTEL	2018-09-11	403034	1 334.47 \$
NICOLE GUILMETTE RELIEURE	2018-09-11	403035	112.70 \$
QUELLET SIMON	2018-09-11	403036	27.52 \$
PES CANADA	2018-09-11	403037	3 536.67 \$
PG SOLUTIONS INC.	2018-09-11	403038	777.23 \$
PISCINE J. VAILLANCOURT	2018-09-11	403039	2 684.67 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	2018-09-11	403040	1 315.57 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
PROVENCHER ISABELLE	2018-09-11	403041	23.22 \$
PURIBEC INC.	2018-09-11	403042	350.65 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNT.	2018-09-11	403043	3 305.53 \$
REAL HUOT INC.	2018-09-11	403044	3 146.32 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2018-09-11	403045	13 672.90 \$
R.M. LEDUC & CIE	2018-09-11	403046	212.13 \$
LE SAISONNIER	2018-09-11	403047	1 000.00 \$
SANI ORLEANS	2018-09-11	403048	1 652.77 \$
SEAO-MEDIAS TRANSC. S.E.N.C.	2018-09-11	403049	312.64 \$
SECURITE SIROIS EVENEMENTS SPECIAUX INC.	2018-09-11	403050	1 477.48 \$
SERVICE D'EQUIPEMENT G.D. INC.	2018-09-11	403051	211.90 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2018-09-11	403052	1 291.67 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2018-09-11	403053	30.35 \$
SOLUTIONS M3	2018-09-11	403054	1 613.10 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	2018-09-11	403055	284.61 \$
S-PACE SIGNALÉTIQUE INC.	2018-09-11	403056	531.59 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2018-09-11	403057	1 640.83 \$
SPORTS CONTACT CHARLESBOURG	2018-09-11	403058	137.97 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	2018-09-11	403059	2 184.52 \$
TOROMONT INDUSTRIES LTÉE	2018-09-11	403060	1 915.46 \$
TRAITEUR DES ANGES (LE)	2018-09-11	403061	141.42 \$
TREMBLAY, BOIS, MIGNAULT & LEMAY	2018-09-11	403062	3 953.63 \$
UAP INC.	2018-09-11	403063	32.60 \$
ENERGIE VALERO INC.	2018-09-11	403064	2 430.13 \$
UNIVAR CANADA LTEE	2018-09-11	403065	482.44 \$
VOLTEC	2018-09-11	403066	6 495.13 \$
VRSB ARPENTEURS GÉOMETRES	2018-09-11	403067	6 007.45 \$
WOLSELEY GROUPE PLOMBERIE	2018-09-11	403068	936.49 \$
LORTIE ERIC	2018-09-11	403069	266.93 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2018-09-11	403070	21 310.69 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-09-11	403071	165.56 \$
MEDIAPRIM	2018-09-11	403072	2 863.92 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2018-08-31	3439	516.85 \$
C.C.A.P.	2018-08-31	3440	119.46 \$
C.C.A.P.	2018-08-31	3441	94.17 \$
C.C.A.P.	2018-08-31	3442	281.55 \$
C.C.A.P.	2018-08-31	3443	160.86 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-08-31	3444	487.11 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-08-31	3445	334.30 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-08-31	3446	85.60 \$
		GRAND TOTAL:	450 707.93 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Août 2018

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES AOÛT 2018 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-104487	16-08-18	PETR10	3260.63	Blais Jean		ESSENCE	02 32300 631
ADM-104701	13-08-18	LEQE50	2069.55	Blais Jean		Localiser et déterrer boîtes de jonctions - fibre optique caserne-mairie	02 19300 522
ADM-104702	13-08-18	SEAO05	312.64	Blais Jean	052-2018	18-444 addendas	23 08018 722
ADM-104703	13-08-18	SEAO05	574.88	Blais Jean	052-2018	18-441 addendas	23 08018 722
ADM-104704	16-08-18	LAVE05	977.29	Labrecque Richard	248-2018	Mise en demeure Marc Puyau	02 12000 412
ADM-104705	16-08-18	MEDI05	2914.62	Blais Jean		Papeterie - enveloppes	02 19000 670
ADM-104706	16-08-18	SPEC05	262.10	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104707	20-08-18	TRAI05	141.42	Labrecque Richard		8 Boites à lunch chaude - Comité plénier adm 20 août 2018	02 11000 610
ADM-104708	21-08-18	UNIO05	114.98	Labrecque Richard	246-2018	UMQ - Sommet 2018 - 14 septembre 2018 - MBeaulieu	02 11000 454
ADM-104709	23-08-18	COLO05	804.83	Labrecque Richard		Colloque sécurité civile 23-24 oct. 2018 - D.Dion-R.Labrecque	02 23000 454
ADM-104710	24-08-18	SPEC05	280.24	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104711	24-08-18	COMA10	523.14	Labrecque Richard		Formation-Rédaction règlements - J.Iltis	02 14000 454
ADM-104712	29-08-18	SPAC05	14199.41	House Hélène	263-2018	Enseignes parc Carrier-Chamberland	23 08218 725
ADM-104713	29-08-18	ALLA05	574.88	Labrecque Richard		Témoign Cour - dossier: 105-145-2-19	02 12000 412
ADM-104714	31-08-18	STUD15	994.53	Labrecque Richard		GRAPHISME JOURNAL - JUIN 2018	02 19100 349
ADM-104715	31-08-18	DESC05	2811.14	Labrecque Richard		IMPRESSION JOURNAL - JUIN 2018	02 19100 349
ADM-104716	31-08-18	SPEC05	34.44	Blais Jean		TAMPON ENCREUR - ÉBAUCHE BARBARA	02 19000 670
ENV-471085	15-08-18	GAUD10	228.46	Duff-Talbot Corinne	310-2017	14 mai -ordure-Entourage sur le Lac	02 45110 446
REC-706453	10-08-18	ASSO73	45.53	Côté-Allard Marianne		Balles de Pickleball	02 70120 629
REC-706454	20-08-18	CLOT05	976.14	Hamel, Dominic		Clôture descente du Club nautique	02 70144 522
REC-706455	21-08-18	GROU18	255.24	Roy Sylvie		6 poches de sable	02 70200 640
REC-706456	21-08-18	REBE05	287.44	Provencher Isabelle		Atelier de pound aux Journées de la culture	02 70206 447
REC-706457	21-08-18	PROT05	229.95	Provencher Isabelle		Pour réparation/entretien Corrid'Art	02 70206 526
REC-706458	22-08-18	SAIS05	172.46	Provencher Isabelle		Maquilleuse pour beach party CN	02 70150 419
REC-706459	22-08-18	HORI70	316.18	Provencher Isabelle		Miniputt pour beachparty Cn	02 70150 419
REC-706460	24-08-18	IMPR60	1546.41	Provencher Isabelle		5 parasols Club nautique	02 70144 640
REC-706461	27-08-18	AIRL50	229.95	Hamel, Dominic		Bonbonne CO2	02 70140 635
REC-706462	28-08-18	DIST35	344.93	Côté-Allard Marianne		Équipement de cours de loisir	02 70120 629
REC-706463	28-08-18	GROU15	494.39	Côté-Allard Marianne		Équipements de cours de loisir	02 70120 629
REC-706464	28-08-18	PROD40	459.90	Hamel, Dominic		Produits concierge	02 70123 640
REC-706465	29-08-18	CANA05	172.46	Hamel, Dominic		Entretien de bâtiment	02 70140 640
REC-706467	29-08-18	COTE05	68.99	Hamel, Dominic		Boîte à clé ext.	02 70122 640
REC-706468	30-08-18	CANA05	126.47	Côté-Allard Marianne		Rangement de matériel de loisir	02 70120 629
REC-706469	30-08-18	BETO30	919.80	Roy Sylvie	111-2018	Béton pour sculpture Carrier-Chamberland	23 08218 721
REC-706470	30-08-18	MICR70	68.99	Hamel, Dominic		Frais de surveillance pour système d'alarme au Saisonnier	02 70140 331
SEC-202235	13-08-18	MART05	229.95	Dion Dany		1 Pantalon, 1 chemise courte et 1 chemise longue pour Simon	02 22000 650

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
						Ouellet	
SEC-202236	13-08-18	CTMQ05	143.72	Dion Dany		Appel de service : communications entrantes et sortantes mauvaises 1/5	02 22000 339
SEC-202237	13-08-18	ANTO50	229.95	Dion Dany		Bottes de travail pour Simon Ouellet	02 22000 650
SEC-202238	20-08-18	EDIT08	532.61	Dion Dany		matériels éducatifs et sensibilisation pour les jeunes	02 22100 640
SEC-202239	21-08-18	FOND70	377.63	Dion Dany		matériels éducatifs et sensibilisation pour les jeunes	02 22100 640
SEC-202240	21-08-18	PROT10	79.33	Dion Dany	088-2018	Extincteur à poudre ABC 10 lb - 252 réso : 088-2018	23 03318 725
SEC-202241	22-08-18	CSEI60	574.88	Gadoury Steeve		2 casques pompiers (Anthony Perrier et un en réserve)	02 22400 650
SEC-202242	22-08-18	PGGO05	4828.95	Dion Dany		Modules : bornes, équipement et gestion des horaires	02 13200 414
SEC-202243	23-08-18	LANG80	977.29	Dion Dany		Honoraires professionnelles avocat réf :104	02 22000 421
SEC-202244	23-08-18	SUMA05	796.09	Dion Dany		T-shirt : 72 noir et 12 blanc	02 22000 650
SEC-202245	28-08-18	MUNI05	16533.57	Dion Dany	URGENCE Mont-Tourbillon	Entraide automatique lors de l'incendie 20-12-2016 Mont-Tourbillon	02 22000 421
SEC-202246	28-08-18	MECA05	574.88	Dion Dany		# 251 : 4 caisse de prestone et réparation lumière check engine	02 22306 525
URB-600350	13-08-18	STUD15	78.18	Fortin Richard		Graphisme, plan article Chronique	02 61000 419
URB-600351	15-08-18	DESJ05	287.44	Fortin Richard		Mise à jour ordinateur Ford Focus - problème transmission	02 61000 525
URB-600352	23-08-18	GROU02	689.85	Fortin Richard		Analyse et inspection de deux demandes de coupe forestière	02 61000 419
VOI-314288	10-08-18	DICO10	17.25	Giroux Nancy		Envoie chez Azimut # 5455086 antenne GPS	02 19000 321
VOI-314289	10-08-18	ULTR05	2782.40	Baillargeon Maxim	286-2015	1993.8 litres de diesel clair	02 32300 631
VOI-314290	10-08-18	CLOT05	2178.78	Giroux Nancy	221-2018	Réparation de clôture stationnement de l'école	23 04718 721
VOI-314291	13-08-18	ENTRE70	2960.61	Giroux Nancy	221-2018	Achat et pose de tourbe stationnement école	23 04718 721
VOI-314292	13-08-18	UAPI50	34.49	Baillargeon Maxim		Réparation remorque Stelle	02 32001 526
VOI-314293	13-08-18	DESH05	172.46	Baillargeon Maxim		Crevaion camion 10 roues	02 32304 525
VOI-314294	13-08-18	SANI90	402.41	Giroux Nancy		4 savonniers pour la caserne	02 22000 640
VOI-314295	13-08-18	PURI50	172.46	Giroux Nancy		2 solution tampon TDPD total	02 41300 522
VOI-314296	14-08-18	BREN05	1034.78	Giroux Nancy		4 barils de silicate de sodium et 4 retoures +2 palettes	02 41300 635
VOI-314297	14-08-18	AUTO30	388.05	Giroux Nancy		Changement de routeur bureau Nancy	02 41300 641
VOI-314298	14-08-18	SPOR05	137.97	Giroux Nancy		10 casquettes avec logo de la ville	02 32200 650
VOI-314299	14-08-18	VOLT50	5345.78	Giroux Nancy	194-2018	Travaux d'électricité pour alimentation 6 poteau TDLsud/trottoirs	02 34000 521
VOI-314300	15-08-18	ASPH50	229.95	Baillargeon Maxim		Pavage pour nids de poules	02 32401 521
VOI-314301	16-08-18	SEBA60	287.44	Giroux Nancy		Vérification panneau électrique ch. des Brumes	02 41510 642
VOI-314302	16-08-18	ALTI30	298.94	Baillargeon Maxim		Abattage d'arbre au 45 ch. de la Rencontre	02 32401 521
VOI-314303	16-08-18	TORO10	1149.75	Baillargeon Maxim		Réparation ripper de la pelle mécanique	02 32313 525
VOI-314304	16-08-18	SERV60	344.93	Baillargeon Maxim		Toile pour camion	02 32304 525
VOI-314305	16-08-18	ALTI30	45.99	Giroux Nancy		Couper souche au 26 montée du Cervin	02 32401 521
VOI-314306	16-08-18	COTE05	143.72	Giroux Nancy		Poignée de porte et serrure qui barre pour bureau des élus	02 19300 522
VOI-314307	16-08-18	BOUL15	172.46	Baillargeon Maxim		Graine à gazon pour entretien chemin	02 32401 521

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-314308	16-08-18	ASPH50	574.88	Darveau, Paul René		Pavage pour entretien de chemin	02 32401 521
VOI-314309	20-08-18	ASPH50	459.90	Baillargeon Maxim		Réparation nid de poules Versant nord	02 32401 521
VOI-314310	20-08-18	FERT05	459.90	Giroux Nancy	173-2017	Nettoyage Tour-du-Lac nord	23 04017 721
VOI-314311	20-08-18	SANI25	344.93	Giroux Nancy		Nettoyage de ponceau	02 32401 521
VOI-314312	20-08-18	EDIT10	37.38	Carréno Gustavo		Code civil du Québec	02 19000 494
VOI-314313	20-08-18	CHAR15	459.90	Giroux Nancy		Nettoyage Tour-du-Lac et trottoirs	02 32401 521
VOI-314314	20-08-18	IBSS30	574.88	Giroux Nancy		Réparation système d'alarme	02 19300 522
VOI-314315	20-08-18	CANA05	45.99	Baillargeon Maxim		Treillis, armature, adaptateur ...	02 32401 521
VOI-314316	20-08-18	COTE05	500.14	Giroux Nancy		Réparation porte caserne	02 22000 522
VOI-314317	20-08-18	ASPH50	1034.78	Giroux Nancy		Asphalte 3 tonnes	02 32401 521
VOI-314318	20-08-18	BETO20	574.88	Giroux Nancy		5 verges de béton	02 32401 521
VOI-314319	20-08-18	ENTRE70	2184.53	Giroux Nancy	173-2017	4 épinettes planté TDL nord	23 04017 721
VOI-314320	20-08-18	ECOV30	321.93	Giroux Nancy		Abattage d'arbre 29 ch. du Brûlé	02 32401 521
VOI-314321	20-08-18	ALLE05	1034.78	Giroux Nancy		Maintenance vannes de relâche puits	02 41300 522
VOI-314322	21-08-18	ENTRE70	2242.01	Giroux Nancy	173-2017	5 amélanchiers pour le 522 Tour du Lac Nord	23 04017 721
VOI-314323	21-08-18	MAXX05	646.21	Giroux Nancy		Analyse d'eau potable et usée	02 41510 522
VOI-314323	21-08-18	MAXX05	646.21	Giroux Nancy		Analyse d'eau potable et usée	02 41300 453
VOI-314324	22-08-18	COTE05	12.05	Giroux Nancy		Clés pour la mairie	02 19300 640
VOI-314325	22-08-18	ENTR23	172.46	Giroux Nancy		Terre entretien chemin	02 32401 521
VOI-314326	22-08-18	BOUL15	114.98	Giroux Nancy		25 rouleaux de tourbe face hôtel Entourage	02 32401 521
VOI-314327	22-08-18	ASPH55	488.64	Giroux Nancy	221-2018	Lignage du stationnement de l'École	23 04718 721
VOI-314328	22-08-18	SPAC05	28.74	Giroux Nancy		Lettrage pour pancarte	02 32401 521
VOI-314329	23-08-18	ENTR23	229.95	Giroux Nancy		0 3/4 pour entretien de chemin	02 32401 521
VOI-314330	23-08-18	ENTRE70	14371.88	Giroux Nancy	173-2017	Plantation de 23 épinettes Tour-du-Lac nord	23 04017 721
VOI-314331	23-08-18	PROT10	574.88	Giroux Nancy		Inspection extincteurs de tous les bâtiments	02 41302 522
VOI-314332	23-08-18	CHAR15	689.85	Giroux Nancy		Balayage de chemins	02 32401 521
VOI-314333	24-08-18	EXCA30	689.85	Giroux Nancy		Excavation d'entrée d'eau 3 ch. Coulée et 16 Grand Bomand	02 41300 521
VOI-314334	27-08-18	MINI60	57.49	Giroux Nancy		Réparation scie à béton	02 32001 526
VOI-314335	28-08-18	LEQL05	856.56	Carréno Gustavo	194-2018	Contrôle qualitatif matériaux trottoirs & bordures - Honoraires	23 04018 721
VOI-314336	30-08-18	MAXX05	308.71	Giroux Nancy		Analyse d'eau potable et usée	02 41300 453
VOI-314337	30-08-18	BREN05	1034.78	Giroux Nancy		4 barils silicate	02 41300 635
VOI-314338	30-08-18	CARR30	574.88	Baillargeon Maxim		0 - 3/4 réserve	02 32401 521
VOI-314339	30-08-18	CENT08	287.44	Baillargeon Maxim		Location d'un lift (armoire caserne)	02 19000 517
VOI-314340	30-08-18	INDU50	57.49	Gagné François		Poignée à réparer (camion no. 4)	02 32315 525
VOI-314341	30-08-18	CONS14	772.63	Giroux Nancy		3 coupes chaîne de rue (commande 007)	02 32405 521
VOI-314342	30-08-18	SPAC05	28.74	Giroux Nancy		Lettrage ch. Chaumière	02 35501 649
VOI-314343	30-08-18	ENTR45	919.80	Fournier Alain		Matériel MG 20	02 32401 521
VOI-314344	30-08-18	ALTI30	275.94	Giroux Nancy		Abattage peuplier (caserne 75 Tour-du-Lac)	02 32401 521
VOI-314345	30-08-18	ALTI30	724.34	Giroux Nancy		Abattage 2 épinettes (43 Tour-du-Lac)	02 32401 521
VOI-314346	30-08-18	ALTI30	523.14	Giroux Nancy		Abattage d'arbres (2 ch. Ruisseau)	02 32401 521
VOI-314347	30-08-18	MOIS05	172.46	Giroux Nancy		Réparation coupe froid porte 5 (caserne)	02 22000 522

Initiales du maire

4877

Initiales du
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-314348	31-08-18	ULTR05	1050.55	Carréno Gustavo	286-2015	Diesel clair (quantité 838.2)	02 32300 631
VOI-314349	31-08-18	ENTR23	919.80	Giroux Nancy		0 - 3/4 MG 20	02 32401 521
VOI-314350	31-08-18	HYDR15	165.56	Carréno Gustavo		Intervention éclairage public (518 Tour-du-Lac)	02 34000 521